

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## STOCKMEIER FRANCE



Votre partenaire pour la Qualité et le Service

Visitez notre site internet et nos réseaux sociaux !

[www.stockmeier.fr](http://www.stockmeier.fr)



## L'ENTREPRISE

3, rue de la Buhotière - ZI de la Haie des Cognets

35136 St Jacques de la Lande - France

Adresse Postale • BP 89152 - 35091 Rennes Cedex 9 - France

Tél +33 (0)2 99 29 46 00 • e-mail [info-france@stockmeier.fr](mailto:info-france@stockmeier.fr) • e-site [www.stockmeier.fr](http://www.stockmeier.fr)

Capital 9.232.314 € • RCS Rennes B 301 252 870 • n° SIREN 301 252 870

N° SIRET 301 252 870 00144 • Code APE NAF 4675Z • n° TVA FR 19 301 252 870

Chiffre d'affaires 2022 : 306 M€ de CA Tonnage 2022 : 368 000 Tonnes

### Activité

Distributeur de produits chimiques et de spécialités :

- Acides et bases liquides et solides
- Solvants
- Additifs et ingrédients pour la nutrition humaine et animale
- Ingrédients pour la cosmétique et la détergence

Fabricant de produits d'Hygiène et désinfection, détergents, biocides, destinés à l'industrie agroalimentaire, cosmétique et aux collectivités.

Mélanges et prestations à façon.

### 9 Sites industriels en France

- Rennes (35) (Siret 30125287000185)
- Lille-Haubourdin (59) (Siret 30125287000136)
- Montereau (77) (Siret 30125287000177)
- Cestas-Bordeaux (33) (Siret 30125287000151)
- Niort (79) (2 sites) (Siret 30125287000169 & 30125287000219)
- Formerie (60) (Siret 30125287000193)
- Arnas (69) (Siret 30125287000201)
- LUBRO (93 à Sevran) (Siret 48776919200013)



CONTACTS :	Nom	Tel	Mail
Président	Patrick NGUYEN-DUHAMEL	02.99.29.46.32	<a href="mailto:pnguyenduhamel@stockmeier.fr">pnguyenduhamel@stockmeier.fr</a>
Directeur Général et H&D	Eric GODINOT	02.99.29.46.73	<a href="mailto:egodinot@stockmeier.fr">egodinot@stockmeier.fr</a>
Directeur Région OUEST - RENNES	Jean-Pierre MOUTON	02.99.29.46.63	<a href="mailto:jpmouton@stockmeier.fr">jpmouton@stockmeier.fr</a>
Directeur Région SUD OUEST - NIORT	Cyril BENOIT	05.49.79.94.40	<a href="mailto:cbenoit@stockmeier.fr">cbenoit@stockmeier.fr</a>
Directeur Région SUD OUEST - CESTAS	Philippe CHOIGNOT	05.57.97.16.53	<a href="mailto:pchognot@stockmeier.fr">pchognot@stockmeier.fr</a>
Directeur Ile de France - MONTEREAU	Nicolas DELLAS	01.60.57.24.41	<a href="mailto:ndellas@stockmeier.fr">ndellas@stockmeier.fr</a>
Directeur Nord - HAUBOURDIN	Stéphane MINNAERT	03.20.17.57.45	<a href="mailto:sminnaert@stockmeier.fr">sminnaert@stockmeier.fr</a>
Directeur Sud Est - ARNAS	Christophe COSNEFROY	04.74.60.19.00	<a href="mailto:ccosnefroy@stockmeier.fr">ccosnefroy@stockmeier.fr</a>
Directeur Marketing & Développement	Eric OLIVA	02.99.29.46.05	<a href="mailto:eoliva@stockmeier.fr">eoliva@stockmeier.fr</a>
Directeur Grands Comptes	Olivier DEMOUVEAUX	02.99.29.46.40	<a href="mailto:odemouveaux@stockmeier.fr">odemouveaux@stockmeier.fr</a>
Directeur QHSE	Rodolphe REY	02.99.29.46.58	<a href="mailto:rrey@stockmeier.fr">rrey@stockmeier.fr</a>
Responsable Système de Management Intégré Qualité & Environnement	Frédéric JUNG	02.99.29.46.68	<a href="mailto:fjung@stockmeier.fr">fjung@stockmeier.fr</a>

## CERTIFICATIONS ET AGREMENTS

**ISO 9001** Management de la Qualité (tous les sites)

**ISO 14001** Management de l'Environnement (tous les sites)

**FSSC 22000** Production/négoce d'additifs et ingrédients pour l'alimentation humaine (Rennes)

**GMP+** Production/négoce additifs et matières premières nutrition animale (Rennes, Haubourdin, Niort)

**BIO** (Rennes, Haubourdin, Niort, Cestas, Montereau et Arnas)

**ECOCERT** Détergents (Rennes & LUBRO) & Intrants BIO (Formerie)

**SEVESO** (tous les sites sauf LUBRO)

### Agréments DDPP produits pour la nutrition animale au titre du règlement 183/2005 :

RENNES	α FR 35 281 003
NIORT	α FR 79 191 001
CESTAS	α FR 33 122 002
HAUBOURDIN	α FR 59 286 001
MONTEREAU	α FR 77 305 005
ARNAS	α FR 69 013 001

### Déclaration d'activité concernant les denrées d'origine animale :

Nos sites commercialisent des poudres issues du lait. Cette activité non soumise à agrément sanitaire a été déclarée à l'administration au titre du règlement 852/2004.

### Autorisation ANSM pour la distribution de Matières Premières à Usage Pharmaceutique :

ARNAS, CESTAS, HAUBOURDIN, MONTEREAU, NIORT et RENNES

### Autorisation des douanes en tant qu'entrepositaire et dénaturateur d'alcools pour tous les sites sauf Formerie et Arnas

Nos sites sont autorisés à recevoir d'un pays membre CEE, à stocker, dénaturer et réexpédier sur le territoire de France métropolitaine les alcools suivants :

- éthanol purs (non dénaturés)
- éthanol dénaturés par procédé spécial
- éthanol dénaturés à l'eurodénaturant

Arnas possède un statut particulier (UT revendeur) lui permettant d'acheter et de revendre de l'alcool dénaturé par Eurodénaturant.

### Destinataire enregistré pour les produits énergétiques pour tous les sites sauf Formerie

Tous les sites STOCKMEIER FRANCE sauf Formerie ont le statut « Destinataire enregistré (DE) ».

Ils sont autorisés à recevoir d'un autre état membre, stocker, reconditionner et distribuer des produits énergétiques (ex pétroliers)\*.

### Organisme référencé pour la formation aux Risques Chimiques et Hygiène et Désinfection

## SYSTEME DE MANAGEMENT QHSE INTEGRE

### Fiches Techniques / FDS / Certificats d'Analyse / Certificats de Conformité

FT / FDS : Vous recevrez automatiquement par email ces documents à la livraison de votre première commande et restez abonnés pour 12 mois consécutifs. Chaque nouvel achat prolonge votre abonnement de 12 mois. Si ces documents sont mis à jour durant cet abonnement, vous recevrez automatiquement la nouvelle version par email.

CA / CC : Vous pouvez demander un abonnement permanent à votre contact commercial. Dans ce cas ces certificats seront envoyés automatiquement par mail le jour de vos livraisons.

### Organisation générale QHSE

Une revue de direction annuelle fixe les objectifs de l'année pour le groupe et les sites

Les procédures et autres informations documentées s'appliquent sur tous les sites : réception, conditionnement, ...

### Approbation des fournisseurs et des produits

Les couples produits / fournisseurs sont validés selon les critères suivants :

- Conformité réglementaire
- Documentation QHSE disponible
- Niveau de certification des fournisseurs/producteurs (ISO 9001, FSSC 22000, ISO 22000, BRC, IFS, GMP+, FAMI QS, BPF ...) ou sur analyse de risques.

Les achats se font par les acheteurs des sites chez les fournisseurs approuvés et reportés dans le système informatique.

### Suivi des fournisseurs

Les fournisseurs sont évalués annuellement.

Un planning d'audit fournisseur est établi et suivi.

Les réclamations sont enregistrées et suivies.

### Traçabilité

La traçabilité est gérée informatiquement via notre ERP et permet de réaliser une traçabilité amont / aval c'est-à-dire de remonter au fournisseur ou de connaître tous les points de livraison.

La numérotation des lots se fait soit :

- Par un n° lot STOCKMEIER FRANCE attribué séquentiellement par le système, pour les produits conditionnés sur site : FR = France ; YY = année ; XXXXXXXXXXXX = n° chronologique  
Ex : FR 23 00001258
- Avec le n° de lot du producteur pour les produits de négoce.

Un test annuel de traçabilité est réalisé au minimum.

Les articles STOCKMEIER France possèdent un code article unique de type 2 lettres 5 chiffres

Ex : C A 2 4 0 4 8

### Contrôle qualité

Tous nos produits de distribution, de négoce et matières premières de nos fabrications d'Hygiène et Désinfection sont contrôlés à leur entrée sur le site selon un plan de contrôle défini, approprié et tracé.

Tous nos produits de fabrication sont contrôlés après fabrication.

### Emballages consignés – le cas échéant :

Ils sont exclusivement réservés à contenir le produit livré et toute introduction d'un autre produit peut s'avérer dangereux en termes de qualité et de sécurité.

Il est également interdit de démonter les vannes des containers.

## Gestion FEFO / FIFO

Les produits soumis à DDM (Date de Durabilité Minimale) sont gérés au FEFO (premier expiré, premier sorti). Une extraction mensuelle permet de repérer les DDM proches.

Les autres articles sont sortis au FIFO (premier entré, premier sorti).

## Echantillothèque

Grade produits	Durée de conservation des échantillons
Techniques / Biocides / Eau potable / CPP	3 dernières réceptions ou 3 dernières fabrications
Produits Hygiène & Désinfection	1 an
Alimentaires (Feed ou Food) conditionnés sur site	Durée de la DDM
Cosmétiques/Excipients conditionnés sur site	Durée de la DDM + 1 an
Produits conditionnés en emballages d'origine	Echantillons conservés par nos producteurs

## Ingrédients cosmétique :

Les ingrédients cosmétiques sont réceptionnés et distribués selon les bonnes pratiques.

Ce système a été audité par la FEBEA (Fédération des entreprises de la beauté).

Le rapport d'audit est disponible sur demande auprès de la FEBEA.

## HACCP – Sécurité alimentaire

Des études sont réalisées par une équipe pluridisciplinaire pilotée par le Responsable SMI.

Les prérequis (PrP) sont établis, les points critiques (CCP et PrPO) sont déterminés et surveillés.

Les études HACCP prennent en compte les risques microbiologiques, chimiques, physiques (corps étrangers, verre, plastique dur), allergènes et sont consultables sur site.

## Food Fraud

Le risque de Fraude des produits alimentaires que nous achetons a été évalué dans le cadre de notre certification GFSI FSSC 22000. L'ensemble de nos produits sont côtés selon des critères de prix, origine, circuit d'approvisionnement et garanties fournisseurs. Les produits à risque identifiés font l'objet d'un plan d'action et sont soumis à des contrôles renforcés. Cette étude est revue annuellement.

## Food Defense - Sureté

Le risque de malveillance a été évalué dans le cadre de notre certification GFSI FSSC 22000. Nos sites de distribution sont des ICPE de niveau élevé (classés SEVESO). A ce titre, nous avons pris en compte les aspects sureté dans notre analyse des dangers et avons en place : des clôtures, un contrôle des accès, une sécurité anti-intrusion, une surveillance des sites et des alertes associées.

Les produits alimentaires que nous distribuons et conditionnons ont tous un système de scellé (plomb avec logo STOCKMEIER France, capsule ou bouchon avec bague de sécurité).

Nos transporteurs partenaires mettent à notre disposition des chauffeurs dédiés pour notre activité, qui sont sensibilisés aux aspects sûreté. Ces aspects sont intégrés à notre plan de formation annuel et cette étude est revue annuellement.

## Plan de contrôle externe

Un plan de contrôle annuel est en place selon une étude critique, les analyses sont réalisées par des laboratoires extérieurs.

## Nettoyage

Des plans de nettoyage adaptés sont définis et tracés.

## **Tenues de travail**

Les salariés sont équipés de tenues de travail et d'EPI adaptés à leurs postes. Les opérateurs en salles de conditionnement alimentaires sont équipés de tenues blanches à usage unique.

## **Nuisibles**

Des moyens sont mis en œuvre pour lutter contre les rongeurs et les nuisibles sur tous les sites STOCKMEIER via une société externe. La lutte curative se fait avec des pièges identifiés et attachés.

## **Formation**

Un plan annuel de formation QHSE est établi.

Une formation sur un thème de sécurité alimentaire est dispensée annuellement.

## **Gestion des non-conformes**

Les non-conformités internes QHSE et les réclamations client sont gérées dans notre système informatique. Une analyse des causes est réalisée et des actions correctives sont mises en place et vérifiées en fonction de la criticité.

## **Audits internes**

Un programme d'audit QHSE est établi pour tous les sites, il couvre tous nos référentiels.

## **Exigences réglementaires**

Une veille réglementaire QHSE est en place.

## **Maîtrise des changements**

Une procédure de maîtrise des changements est en place.

Nous informons nos clients de toute modification affectant nos spécifications de vente.

## **Transport**

Nos transporteurs partenaires transportent des produits alimentaires et des produits chimiques dans leurs camions. Ils respectent la réglementation de transport, sont sensibilisés sur ce point et nos emballages fermés garantissent la maîtrise des contaminations croisées. Le transport de nos marchandises dangereuses s'effectue dans le respect strict de la Réglementation de Transport des Marchandises Dangereuses (ADR). Un rapport annuel TMD est établi par notre Conseiller à la Sécurité TMD (Mr Rodolphe REY).

## **Palettes bois**

Nos palettes bois sont soit non traitées (si bois issu du commerce intra européen) et donc sans marquage, soit traitées selon la norme NIMP 15 (si bois d'importation) et donc avec marquage IPPC.

## **Substances dopantes / WADA list**

Les additifs et ingrédients FOOD que nous vendons ne sont pas listés dans la « Liste des interdictions » éditée annuellement par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). Certains produits laitiers en poudre que nous commercialisons peuvent contenir des traces d'hormones de croissance comme la somatotropine naturellement présente dans le lait.

## **Minerais provenant de zones de conflit / Conflict minerals**

Les minerais et métaux issus des zones de conflit (or, étain, tungstène, tantale, ...) ne sont pas attendus dans les produits chimiques que nous distribuons, qui sont donc en conformité avec le règlement européen 2017/821.

## Protocole de NAGOYA

Les produits que nous commercialisons respectent le Protocole de Nagoya concernant la biodiversité et l'utilisation des ressources génétiques, le règlement UE n° 511/2014 et la loi française pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 9 août 2016 et ses arrêtés d'application.

### Contact et procédure gestion de crise

Jours	Horaires	Services	N° Téléphone
1- Ouvrés	8h30 à 17h15	Standard Rennes	+ 33 (0)2 99 29 46 00
2- Ouvrés 3- Non ouvrés	17h15 à 8h30 24h / 24h	Astreinte opérationnelle	+ 33 (0)6 03 96 64 28

La procédure de gestion de crise est testée annuellement.

N'oubliez pas de nous communiquer vos propres coordonnées de gestion de crise.

### Statistiques accidents de travail

	2020	2021	2022
<b>Evénements accidentels</b>	95	127	208
<b>Accidents sans arrêts</b>	46	36	44
<b>Accidents avec arrêts</b>	8	10	14
<b>Jour d'arrêts</b>	265	529	180
<b>Nombre d'heures travaillés</b>	484 306	522 379	534 674
<b>Taux de fréquence</b>	<b>16,52</b>	<b>19,14</b>	<b>26,18</b>
<b>Taux de gravité</b>	<b>0,55</b>	<b>1,01</b>	<b>0,34</b>

### Statistiques Ressources Humaines

	2020	2021	2022
<b>Effectif total</b>	279	294	333

## EMPREINTE CARBONE STOCKMEIER France (bases chiffres 2021)

### Emissions en CO<sub>2</sub> équivalent

- **Scopes 1 + 2 = 1 000 t**
- **Scope 3 = 475 000 t**
- **1443 kg CO<sub>2</sub> par tonne de produits vendus**

### Détails par site :

#### Saint Jacques de la Lande (35)

- *Scopes 1 + 2 = 564 t*
- *Scope 3 = 136 005 t*
- *1478 kg CO<sub>2</sub> par t de produits vendus*

#### Lille (59)

- *Scopes 1 + 2 = 127 t*
- *Scope 3 = 115 342 t*
- *1387 kg CO<sub>2</sub> par t de produits vendus*

#### Cestas (33)

- *Scopes 1 + 2 = 20 t*
- *Scope 3 = 28 386 t*
- *1704 kg CO<sub>2</sub> par t de produits vendus*

#### Niort (79)

- *Scopes 1 + 2 = 32 t*
- *Scope 3 = 86 953 t*
- *1368 kg CO<sub>2</sub> par t de produits vendus*

#### Arnas (69)

- *Scopes 1 + 2 = 31 t*
- *Scope 3 = 45 765 t*
- *1390 kg CO<sub>2</sub> par t de produits vendus*

#### Montereau (77)

- *Scopes 1 + 2 = 31 t*
- *Scope 3 = 46 544 t*
- *1367 kg CO<sub>2</sub> par t de produits vendus*

#### Formerie (60)

- *Scopes 1 + 2 = 88 t*
- *Scope 3 = 9 072 t*
- *1905 kg CO<sub>2</sub> par t de produits vendus*

#### Lubro (Sevran 93)

- *Scopes 1 + 2 = 67 t*
- *Scope 3 = 6 374 t*
- *2793 kg CO<sub>2</sub> par t de produits vendus*

### Rappel des « scopes » de l’empreinte Carbone :

#### Principaux postes d’émissions de l’empreinte carbone



## Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

STOCKMEIER FRANCE remporte la médaille d'or EcoVadis, pour la 3ème année consécutive !

**Notre score global qui s'établit à 72/100 (contre 69/100 en 2022) nous place parmi les 5% des sociétés les mieux notées de notre secteur d'activité !**



Standard mondial pour les évaluations RSE EcoVadis scrute 21 enjeux regroupés en 4 thèmes : Social & Droits de l'Homme, Environnement, Éthique et Achats Responsables. Les critères d'évaluation varient en fonction du secteur d'activité de l'entreprise, de sa taille et de sa localisation géographique. La méthodologie s'appuie sur des normes internationales de durabilité, notamment la Global Reporting Initiative, le Pacte mondial des Nations Unies et la norme ISO 26000.

*« L'évaluation permet de valoriser nos engagements en faveur du développement durable et nous encourage à poursuivre notre démarche RSE afin de mettre en place des pratiques résolument responsables et d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement »* déclare Patrick Nguyen-Duhamel – Président de la Société.

Fait à Saint Jacques de la Lande, le 27/06/2023

Frédéric JUNG – Responsable Système de Management Intégré Qualité & Environnement



*Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.*

# CERTIFICAT

## ISO 9001:2015 ISO 14001:2015

DEKRA Certification SAS certifie que :



**STOCKMEIER  
FRANCE**

### STOCKMEIER FRANCE

**Activité(s) certifiée(s):**

**Distribution, négoce et conditionnement de produits chimiques, détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels, additifs et ingrédients pour l'alimentation humaine et animale, matières premières pour la cosmétique.**

**Conception et production de détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels, produits cosmétiques.**

**Site certifié:**

**3 rue de la Buhotière - ZI de la Haie des Cognets - 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE - FRANCE**

a mis en place et maintient un système de management conforme aux normes ci-dessus référencées. La preuve de conformité a été démontrée dans le rapport d'audit de certification n° 20-04-0269-F

Ce certificat est valable du 16/02/2023 jusqu'au 22/12/2023

Numéro du certificat 23-02-065

Date audit re -/certification 09/12/2022

Yvan MAINGUY  
Directeur Général  
Le Plessis-Robinson, 16/02/2023



Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

# Annexe au certificat N°. 23-02-065

valable du 16/02/2023 jusqu'au 22/12/2023

Les sites suivants sont couverts par le certificat référencé ci-dessus:

	<b>Filiales / Sites</b>	<b>Sites certifiés</b>	<b>Domaines certifiés</b>
1.	RENNES	5 rue de la Buhotière ZI de la Haie des Cognets 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE - FRANCE	Distribution, négoce et conditionnement de produits chimiques, détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels, additifs et ingrédients pour l'alimentation humaine et animale, matières premières pour la cosmétique. Conception et production de détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels.
2.	HAUBOURDIN	12, rue de la Râche 59481 HAUBOURDIN - FRANCE	Distribution, négoce et conditionnement de produits chimiques, détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels, additifs et ingrédients pour l'alimentation humaine et animale, matières premières pour la cosmétique.
3.	MONTEREAU	ZAE du Confluent - Rue des Sècherons - 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE - FRANCE	Distribution, négoce et conditionnement de produits chimiques, détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels, additifs et ingrédients pour l'alimentation humaine et animale, matières premières pour la cosmétique.
4.	NIORT	73, rue Pied de Fond 79000 NIORT - FRANCE	Distribution, négoce et conditionnement de produits chimiques, détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels, additifs et ingrédients pour l'alimentation humaine et animale, matières premières pour la cosmétique.
5.	CESTAS	4, Chemin d'Auguste ZI Auguste II 33610 CESTAS - FRANCE	Distribution, négoce et conditionnement de produits chimiques, détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels, additifs et ingrédients pour l'alimentation humaine et animale, matières premières pour la cosmétique.
6.	ARNAS	235, rue Grange Morin (Arnas) ZI Nord 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE - FRANCE	Distribution, négoce et conditionnement de produits chimiques, détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels, additifs et ingrédients pour l'alimentation humaine et animale, matières premières pour la cosmétique.
7.	FORMERIE	Route de Criquiers 60220 FORMERIE - FRANCE	Distribution, négoce et conditionnement de produits chimiques, détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels. Production de détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels.
8.	LUBRO S.A	3 rue Henri Becquerel 93270 SEVRAN - FRANCE	Distribution, négoce et conditionnement de produits chimiques, détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels. Conception et production de détergents, désinfectants, préparations et mélanges industriels, produits cosmétiques.

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>FR-BIO-13.250-0039513.2023.003</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom <b>STOCKMEIER FRANCE</b> Adresse <b>3 rue de la buhotière, ZI de la haie des cognets 35136 Saint-jacques-de-la-Lande</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité <b>CERTIS (FR-BIO-13)</b> Adresse <b>Immeuble le Millepertuis, Les Landes d'Apigné, 35650, Le Rheu</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Distribution / Mise sur le marché • Stockage					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production biologique avec une production non biologique • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date <b>27 juin 2023 14:23:05 +0200 CEST</b> Lieu <b>Le Rheu (FR)</b>		Nom et signature <b>CERTIS</b>	I.8 Validité Certificat valable du <b>27/06/2023</b> au <b>31/03/2025</b>		

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits		
	Nom du produit		Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Amidons		Biologique
	Farine (céréales, caroube)		Biologique
	Fécules		Biologique
	Flocons de pommes de terre		Biologique
	Glycérine		Biologique
	Gomme de guar		Biologique
	Huile de tournesol oléique désodorisée		Biologique
	Lécithines		Biologique
Levure de bière		Biologique	
Maltodextrine		Biologique	
Ovoproduits		Biologique	
Poudre à lever		Biologique	
Prémélange d'additifs ( Utilisable en Agriculture Biologique )		Biologique	
Produits laitiers déshydratés		Biologique	
Sirop		Biologique	
Sucres		Biologique	
Vinaigre		Biologique	
II.2 Quantité de produits			
II.3 Informations sur les terres			
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs			
Adresse ou géolocalisation	Activité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
STOCKMEIER FRANCE (Site d'ARNAS) 235, rue de la Grange Morin - 69400 ARNAS	Stockage	Site externe stockage préemballés	
STOCKMEIER FRANCE (Site de CESTAS) 4 Chemin d'Auguste, ZI Auguste II - 33610 CESTAS	Stockage	Site externe stockage préemballés	
STOCKMEIER FRANCE (Site d'HAUBOURDIN) 12 Rue de la Rache - 59320 HAUBOURDIN	Stockage	Site externe stockage préemballés	
STOCKMEIER FRANCE (Site de MONTEREAU FAULT YONNE) Rue Sécherons - 77130 MONTEREAU FAULT YONNE	Stockage	Site externe stockage préemballés	
STOCKMEIER FRANCE (Site de NIORT) 73 Rue pied de Fond - 79000 NIORT	Stockage	Site externe stockage préemballés	
STOCKMEIER FRANCE (Site de NIORT) 29 RUE BLAISE PASCAL - 79000 NIORT	Stockage	Site externe stockage préemballés	
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées			
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant			
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		II.9 Autres informations	
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification (disponible sur <a href="http://www.certis.com.fr">www.certis.com.fr</a> ) en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO. Seule la version électronique disponible au lien suivant fait foi : <a href="https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index">https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index</a>	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	<a href="https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0659.pdf">https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0659.pdf</a>		



## GMP+ FC Scheme

Issued to :

### STOCKMEIER FRANCE (SITE DE RENNES)

BP 89152, Saint Jacques de la Lande  
35091 RENNES CEDEX 9 - France

for the business location(s) :

BP 89152, Saint Jacques de la Lande  
35091 RENNES CEDEX 9 - France  
**GMP+ REGISTRATION N° GMP001192**

CERTIS (Registration No. CI000004) declares that there is justifiable confidence that the process(es) mentioned below at the participant STOCKMEIER FRANCE (site de Rennes) complies with the applicable requirements and conditions of the standard(s) mentioned below of the GMP+ FC scheme (based on GMP+ C6) of GMP+ International.

### Standards & Activities

**GMP+ B1 - Production, Trade and Services**

**Production of Feed Additives & Feed Materials - Trade in Feed**

Certificate No. : **CERTIS-22-78105**  
Valide from : **03/10/2022**  
Valide to : **31/03/2025**

made at Le Rheu, the **03/10/2022**

The President of CERTIS  
Vincent COUËPEL



**cofrac**



ACCREDITATION  
N° 4-0601  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR



## GMP+ FC Scheme

Issued to :

### STOCKMEIER FRANCE (SITE DE HAUBOURDIN)

12 Rue de la Rache  
59320 HAUBOURDIN - France

for the business location(s) :

12 Rue de la Rache  
59320 HAUBOURDIN - France  
**GMP+ REGISTRATION N° GMP008384**

CERTIS (Registration No. CI000004) declares that there is justifiable confidence that the process(es) mentioned below at the participant STOCKMEIER FRANCE (site de Haubourdin) complies with the applicable requirements and conditions of the standard(s) mentioned below of the GMP+ FC scheme (based on GMP+ C6) of GMP+ International.

### Standards & Activities

**GMP+ B1 - Production, Trade and Services**

**Production of Feed Additives & Feed Materials & Premixtures - Trade in Feed**

Certificate No. : **CERTIS-22-78952**  
Valide from : **03/10/2022**  
Valide to : **31/03/2025**

made at Le Rheu, the **03/10/2022**

The President of CERTIS  
Vincent COUËPEL



**cofrac**



ACCREDITATION  
N° 4-0601  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR



## GMP+ FC Scheme

Issued to :

**STOCKMEIER FRANCE  
(SITE DE NIORT)**

 Rue pied de Fond  
79026 NIORT CEDEX 9 - France

for the business location(s) :

 Rue pied de Fond  
79026 NIORT CEDEX 9 - France  
**GMP+ REGISTRATION N° GMP002176**

CERTIS (Registration No. CI000004) declares that there is justifiable confidence that the process(es) mentioned below at the participant STOCKMEIER FRANCE (site de Niort) complies with the applicable requirements and conditions of the standard(s) mentioned below of the GMP+ FC scheme (based on GMP+ C6) of GMP+ International.

### Standards & Activities

**GMP+ B1 - Production, Trade and Services**

### Trade in Feed

Certificate No. : **CERTIS-22-78953**  
Valide from : **03/10/2022**  
Valide to : **31/03/2025**

made at Le Rheu, the **03/10/2022**

The President of CERTIS  
Vincent COUËPEL



**cofrac**



ACCREDITATION  
N° 4-0601  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR

# MANAGEMENT SYSTEM CERTIFICATE

Certificate no.:  
C542193

Initial certification date:  
10 October 2022

Valid:  
10 October 2022 – 09 October 2025

This is to certify that the management system of

## STOCKMEIER FRANCE

3, Rue de la Buhotière, Z.I. Haie des Cognets, 35136, SAINT JACQUES DE LA LANDE, France

has been assessed and determined to comply with the requirements of

### FOOD SAFETY SYSTEM CERTIFICATION 22000

Certification scheme for food safety management systems consisting of the following elements:  
ISO 22000:2018, ISO/TS 22002-1:2009 and additional FSSC 22000 requirements (Version 5.1).

This certificate is applicable for the scope of:

**Reception, storage, dilution, packing and distribution of liquid additives and ingredients for food use: Calcium chloride, Glycerin, Glucose syrups, Sorbitol syrup, Citric acid and Lactic acid. Category K**

The certification system consists of a minimum annual audit of the food safety management systems and a minimum annual verification of the PRP elements and additional requirements as included in the scheme and applicable technical specification for sector PRPs. Validity of this certificate can be verified in the FSSC 22000 database of certified organizations available on [www.fssc22000.com](http://www.fssc22000.com).

Date of Certification Decision:

**10 October 2022**

Place and date:

**Barendrecht, 11 October 2022**

For the issuing office:

**DNV - Business Assurance  
Zwolseweg 1, 2994 LB Barendrecht,  
Netherlands**



**Sabrina Bianchini**  
Management Representative



# MANAGEMENT SYSTEM CERTIFICATE

Certificate no.:  
C542194

Initial certification date:  
10 October 2022

Valid:  
10 October 2022 – 09 October 2025

This is to certify that the management system of

## **STOCKMEIER FRANCE**

3, Rue de la Buhotière, Z.I. Haie des Cognets, 35136, SAINT JACQUES DE LA LANDE, France

has been assessed and determined to comply with the requirements of

## **FOOD SAFETY SYSTEM CERTIFICATION 22000**

Certification scheme for food safety management systems consisting of the following elements:  
ISO 22000:2018, PAS 221:2013 and additional FSSC 22000 requirements (Version 5.1).

This certificate is applicable for the scope of:

**Wholesale of additives and ingredients for food use. Category FI**

The certification system consists of a minimum annual audit of the food safety management systems and a minimum annual verification of the PRP elements and additional requirements as included in the scheme and applicable technical specification for sector PRPs. Validity of this certificate can be verified in the FSSC 22000 database of certified organizations available on [www.fssc22000.com](http://www.fssc22000.com).

Date of Certification Decision:

**10 October 2022**

Place and date:

**Barendrecht, 11 October 2022**

For the issuing office:

**DNV - Business Assurance  
Zwolseweg 1, 2994 LB Barendrecht,  
Netherlands**



**Sabrina Bianchini**  
Management Representative





## CERTIFICAT DÉTERGENTS

**ECOCERT Greenlife SAS atteste que les produits désignés ci-dessous, produits et/ou mis sur le marché sous la responsabilité de la société :**

**STOCKMEIER FRANCE SAS**  
3, rue de la Buhotière  
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE  
FRANCE

sont conformes au programme de certification des **ECODÉTERGENTS ET ECODÉTERGENTS À BASE D'INGRÉDIENTS BIOLOGIQUES**  
(v4 – Février 2017)

**Niveau de certification : ECODÉTERGENTS**

<u>Produits</u>	<u>Marque</u>	<u>Date de prise d'effet</u>
DETACH EXPRESS -- DISTRI	DETACH EXPRESS	26/01/2022

**Date de fin de validité : 31/03/2024**

Directrice Générale d'ECOCERT Greenlife,  
Emilie CHERHAL

Fait à **L'ISLE JOURDAIN**

**ECOCERT Greenlife S.A.S. Capital 50 000 € - BP 47 - 32600 L'ISLE JOURDAIN - FRANCE**  
**TVA Intracommunautaire n° FR 55 509 534 095**  
**Téléphone : 05 62 07 50 16 - Fax : 05 62 07 74 96 - Mail : ecoproducts@ecocert.com**

Le présent document est la propriété d'ECOCERT Greenlife SAS. Il doit être supprimé sur simple demande d'ECOCERT.  
AVERTISSEMENT : Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT Greenlife SAS, la référence à la certification ECOCERT Greenlife (ou « ECOCERT ») et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci-dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent document, est interdite.  
ECOCERT Greenlife, marque ECOCERT, accréditation n°5-0520, Certification de Produits et Services, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



## CERTIFICAT DÉTERGENTS

**ECOCERT Greenlife SAS atteste que les produits désignés ci-dessous, produits et/ou mis sur le marché sous la responsabilité de la société :**

**STOCKMEIER FRANCE SAS**  
3, rue de la Buhotière  
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE  
FRANCE

sont conformes au programme de certification des **ECODÉTERGENTS ET ECODÉTERGENTS À BASE D'INGRÉDIENTS BIOLOGIQUES**  
(v4 – Février 2017)

**Niveau de certification : ECODÉTERGENTS**

Produits

Poudre Lave-vaisselle Biodégradable -- DISTRI  
SEL DETACHANT BIODÉGRADABLE -- DISTRI

Marque

VRAC POUR BOU2BIO  
VRAC POUR BOU2BIO

Date de prise  
d'effet

26/01/2022  
26/01/2022

**Date de fin de validité : 31/03/2024**

Directrice Générale d'ECOCERT Greenlife,  
Emilie CHERHAL

Fait à **L'ISLE JOURDAIN**

**ECOCERT Greenlife S.A.S. Capital 50 000 € - BP 47 - 32600 L'ISLE JOURDAIN - FRANCE**  
**TVA Intracommunautaire n° FR 55 509 534 095**  
**Téléphone : 05 62 07 50 16 - Fax : 05 62 07 74 96 - Mail : ecoproducts@ecocert.com**

Le présent document est la propriété d'ECOCERT Greenlife SAS. Il doit être supprimé sur simple demande d'ECOCERT.  
AVERTISSEMENT : Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT Greenlife SAS, la référence à la certification ECOCERT Greenlife (ou « ECOCERT ») et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci-dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent document, est interdite.  
ECOCERT Greenlife, marque ECOCERT, accréditation n°5-0520, Certification de Produits et Services, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

# Distributor License



**Organisation Name :** Stockmeier France SAS  
3 rue de la buhotière, ZI La Haie des Cognets, SAINT JACQUES DE LA LANDE,  
35136, France

**PalmTrace Member ID :** RSPO\_PO1000013841

**RSPO Member Number :** 2-0828-18-000-00

**Parent Company :** Stockmeier Holding GmbH, Am Stadtholz 37, 33609 Bielefeld, North Rhine-  
Westphalia, 33609, Germany

**Member Category :** Distributor

**Description of Products :** Chemicals  
Raw materials  
Specialities

**Description of Packaging :** IBC  
Drum  
Cannister  
Bulk Tanks

**New License Start Date :** 19-04-2023

**New License End Date :** 18-04-2024

**New License ID :** CB146317

**Request Details :**

**Request ID :** CR118180

**Requester :** Markus huser

**Request Date :** 18-04-2023

**Approval Status :** Approved

**Reviewer :** Hanib Libon

**Review Date :** 18-04-2023

**This is an auto-generated document and therefore cannot be signed.**

# ecovadis

## STOCKMEIER FRANCE SAS

a reçu une

### médaille d'or

pour sa notation EcoVadis

- JUIN 2023 -



Vous recevez ce score/cette médaille sur la base des informations communiquées et des news mises à la disposition d'EcoVadis au moment de l'évaluation. Si des informations ou des circonstances changent sensiblement au cours de la période de validité de la fiche d'évaluation/médaille, EcoVadis se réserve le droit de retirer temporairement la fiche d'évaluation/médaille de l'entreprise, afin de réévaluer et de publier/d'octroyer éventuellement une fiche d'évaluation/médaille révisée.

**Valable jusqu'au : juin 2024**

Copyright © 2023 EcoVadis ® - Tous droits réservés

The logo for ACESIA, featuring the word "ACESIA" in a sans-serif font. The letter "A" is black, "C" is teal, "E" is black, "S" is black, "I" is black, and "A" is black. The logo is centered within a white circle, which is itself centered within a teal rounded square background.

ACESIA

# RAPPORT D'ÉVALUATION

Evaluation report

QUARON  
23/6/2023

**afnor**  
CERTIFICATION



**1 - Informations**

Secteur d'activité : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

Effectif : De 251 à 5000 salariés

Risque social

**B**

Risque environnemental

**A**

A	Risque faible
B	
C	
D	
E	Risque fort

Le **risque social** matérialise le caractère dangereux, ou non, de l'écosystème d'exécution des activités de l'entreprise en matière sociale. Le **risque environnemental** matérialise le caractère dangereux, ou non, de l'écosystème d'exécution des activités de l'entreprise en matière environnementale.



**2 - Notes globales contrôlées**

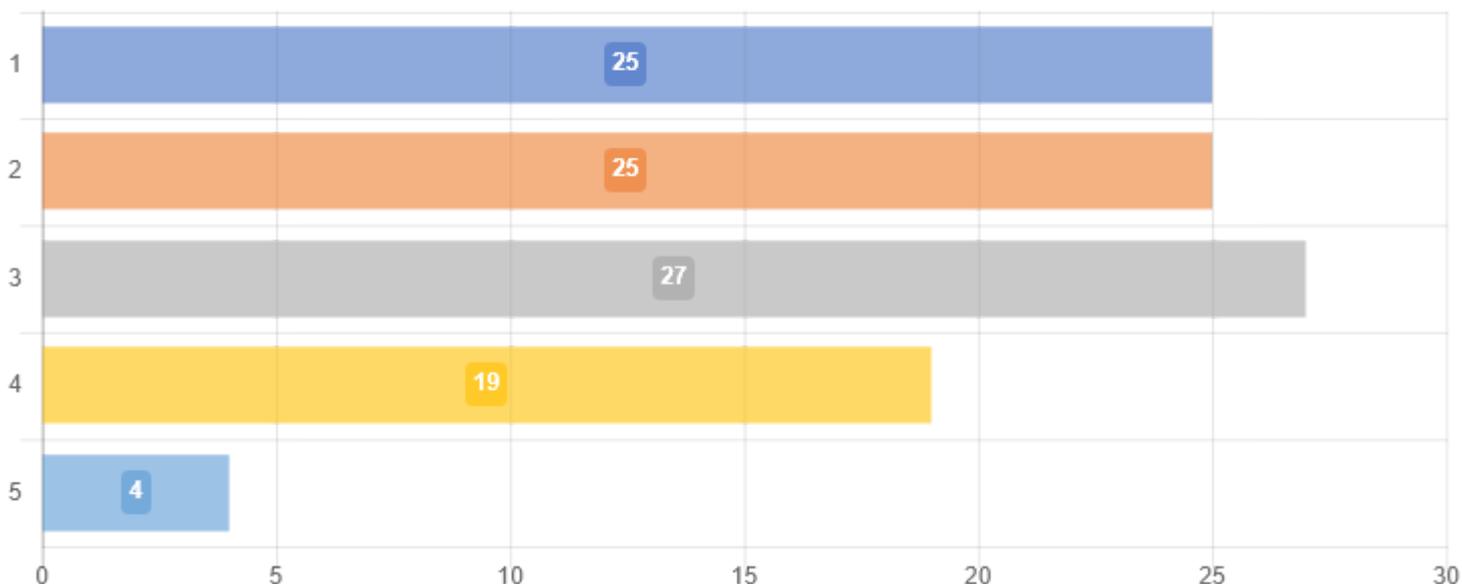
**93/100**

**Moyenne des évaluations contrôlées des entreprises du secteur d'activité Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles : 33.8/100**  
 Moyenne auto-déclarée sectorielle : 49.6/100

Note auto déclarée : 95/100

**Moyenne générale (tout secteur) des évaluations Contrôlées : 45/100**  
 Moyenne auto-déclarée générale : 57.7/100

**3 - Pondérations des thèmes selon le secteur de la société**



1 : Volet social

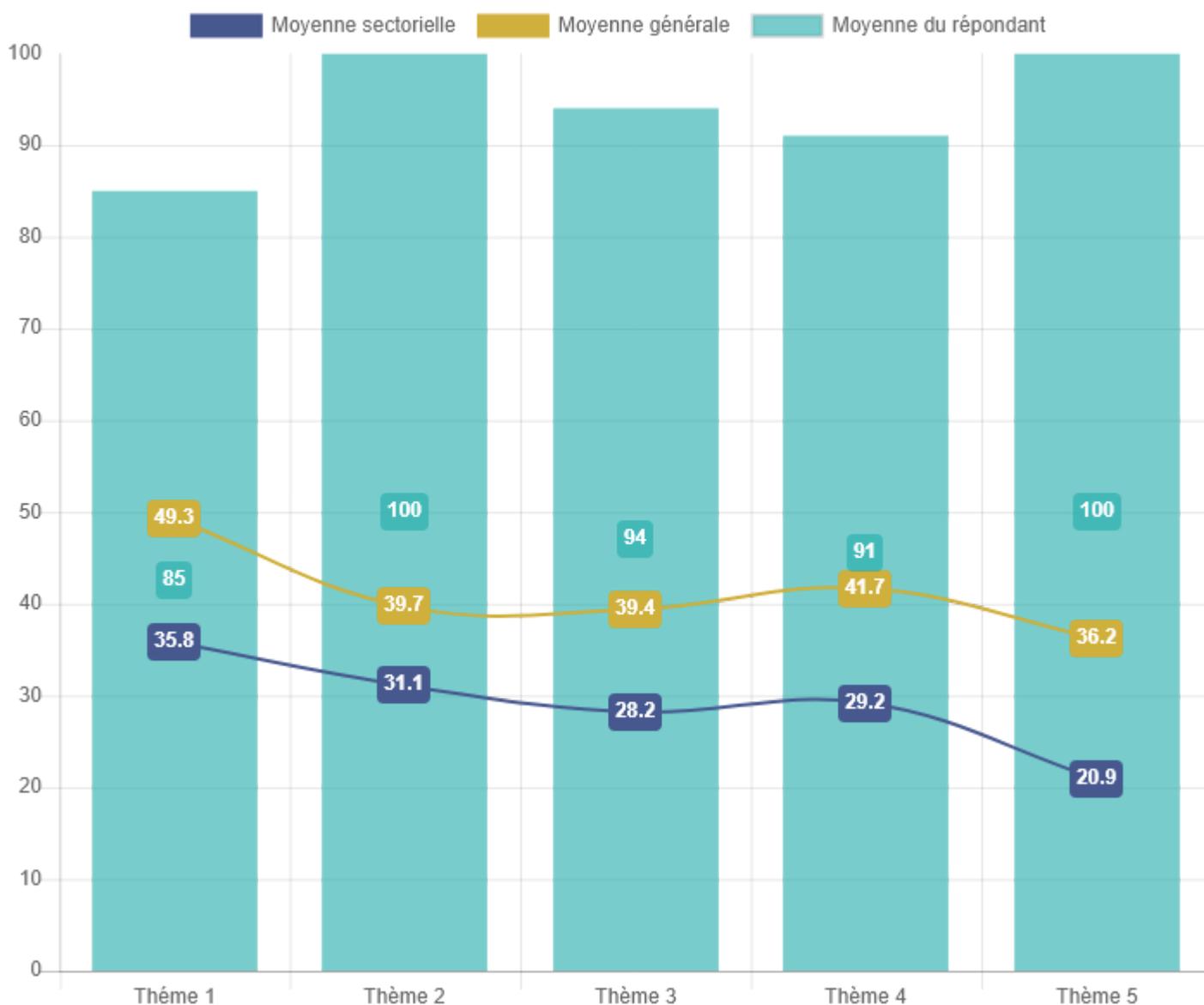
2 : Volet environnemental

3 : Transverse

4 : Organisation de l'entreprise

5 : Ancrage territorial

4 - Résultats par thème



Thèmes	Moyenne évalué	Moyenne générale	Moyenne sectorielle
1 : Volet social	85	49.3	35.8
2 : Volet environnemental	100	39.7	31.1
3 : Transverse	94	39.4	28.2428165
4 : Organisation de l'entreprise	91	41.7	29.2
5 : Ancrage territorial	100	36.2	20.9

## 5 - Notes obtenues par question

Thèmes	Questions	Coef	Notes Auto-déclarées	Notes Contrôlées
1 : Volet social	1 : Santé et sécurité	8	100	100
	2 : Management des ressources humaines	6	100	100
	3 : Gestion des emplois et des compétences	6	67	67
	4 : Insertion, handicap	5	67	67
2 : Volet environnemental	5 : Management de l'environnement	7	100	100
	6 : Gestion et traitement des rejets	9	100	100
	7 : Eau	1	100	100
	8 : Energie	5	100	100
	9 : Interaction avec la biodiversité	3	100	100
3 : Transverse	10 : Veille et conformité réglementaire	6	100	100
	11 : Pratiques de la fonction achat	16	100	100
	12 : Eco-socio-conception des biens et services	5	100	67
4 : Organisation de l'entreprise	13 : Politique et ambitions	8	100	100
	14 : Relations avec les parties prenantes	6	100	100
	15 : Loyauté dans les affaires	5	67	67
5 : Ancrage territorial	16 : Ancrage territorial	4	100	100

6 - Plan de progrès général (basé sur le contrôle de l'évaluation)

Thème 1 : Volet social

Questions	Pondérations sectorielles	Préconisations
1	8	Vous avez atteint le niveau maximal.
2	6	Vous avez atteint le niveau maximal.
3	6	Mettre en place une structure «ad hoc » pour garantir le bon déroulement de la démarche, sa cohérence par rapport aux objectifs poursuivis et la mobilisation des ressources nécessaires. Le comité de pilotage doit être composé d'un ou plusieurs représentants de la direction, des représentants des différents groupes professionnels présents dans l'entreprise et le responsable de la fonction ressources humaines.
4	5	Faire évoluer le regard porté sur le handicap et les préjugés dans l'entreprise, recruter et intégrer des personnes handicapées ou des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion.

Thème 2 : Volet environnemental

Questions	Pondérations sectorielles	Préconisations
5	7	Vous avez atteint le niveau maximal.
6	9	Vous avez atteint le niveau maximal.
7	1	Vous avez atteint le niveau maximal.
8	5	Vous avez atteint le niveau maximal.
9	3	Vous avez atteint le niveau maximal.

Thème 3 : Transverse

Questions	Pondérations sectorielles	Préconisations
10	6	Vous avez atteint le niveau maximal.
11	6	Vous avez atteint le niveau maximal.
12	6	Détecter et prendre en compte les besoins et les attentes de l'ensemble des parties prenantes (salariés, utilisateur, acteur de la chaîne de valeur, communauté locale, société...) dès la conception des produits/services.

Thème 4 : Organisation de l'entreprise

Questions	Pondérations sectorielles	Préconisations
13	8	Vous avez atteint le niveau maximal.
14	8	Vous avez atteint le niveau maximal.
15	8	Encourager vos employés, partenaires et fournisseurs à rendre compte des violations de la politique de l'organisation et de tout traitement ayant un aspect non éthique et déloyal. Attirer l'attention des autorités compétentes en matière d'application des lois sur les violations du droit pénal.

Thème 5 : Ancrage territorial

Questions	Pondérations sectorielles	Préconisations
16	4	Vous avez atteint le niveau maximal.

### Indice de confiance :



Les modes de preuve sont complets et officiels

### Question 1 : Santé et sécurité



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : L'entreprise innove et développe des actions de prévention liées au bien-être et à la sécurité au travail.

#### Commentaire de l'évalué :

STOCKMEIER France a mis en place une politique de prévention visant à protéger l'ensemble des salarié.es en réduisant les risques, en supprimant l'exposition aux dangers, et en prévenant les accidents, les maladies professionnelles, et la dégradation de la santé. L'engagement de STOCKMEIER France ne se limite pas à la sécurité mais s'applique aussi à la santé et notamment à la prévention : • Des lésions musculo-squelettiques en assurant l'ergonomie et l'adaptation des postes de travail ; • Du risque chimique en développant les ventilations aux postes et en surveillant l'exposition professionnelle des salarié.es ; • Ainsi que la mise à disposition d'EPI (équipements de protection individuelle) adaptés avec une recherche constante d'amélioration du confort et de la sécurité. Les risques psychosociaux sont également pris en compte ; un dispositif d'écoute est mis en oeuvre par les managers, les services de la DRH et les services de médecine du travail. D'autre part, dans le cadre de cette politique de prévention, une campagne de vaccination (gratuite) contre la grippe est organisée chaque année. Voir rapport RSE p. 34 à 36 et Politique QHSE



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Niveau 3 : L'entreprise innove et développe des actions de prévention liées au bien-être et à la sécurité au travail.

#### Commentaire du contrôleur :

La politique QHSE, le commentaire apporté et le rapport RSE valident le niveau 3. Des mesures de prévention sont mises en place en fonction des situations dangereuses. Les membres du CSSCT se réunissent plusieurs fois par an. Différents indicateurs sécurité sont surveillés. Des actions de prévention innovantes sont déployées (TMS, campagne de vaccination contre la grippe,...).

### Question 2 : Management des ressources humaines



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : Les ressources humaines sont gérées en tenant compte des diversités culturelles et sociales et en respectant les droits de l'Homme à tous les niveaux.

#### Commentaire de l'évalué :

Le respect et la protection des droits humains constituent des fondamentaux dans la conduite de nos activités. Ces valeurs se déclinent en interne dans l'attention particulière portée à l'égalité femme-homme, à la sécurité au travail et au même respect des individus quel que soit leur rôle dans l'entreprise. La société est aussi très attentive aux libertés fondamentales et s'attache dans ces approvisionnements à privilégier les pays ou entreprises respectant les normes de l'OIT. La politique de ressources humaines de STOCKMEIER France visant à favoriser l'épanouissement des salarié.es est fondée sur 4 grands principes : responsabilité, mobilité, équité et diversité, qui s'appliquent dès le recrutement et tout au long du parcours de chaque salarié.e. Elle s'exprime au travers des dispositions mises en place au niveau du règlement intérieur, de l'accord égalité professionnelle et du code de conduite. CF: rapport CoP et lettre d'engagement Global compact et rapport RSE (Politique RH p. 24 et 25)



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Niveau 3 : Les ressources humaines sont gérées en tenant compte des diversités culturelles et sociales et en respectant les droits de l'Homme à tous les niveaux.

#### Commentaire du contrôleur :

Le rapport de communication sur le progrès (adhésion Pacte Mondial des Nations Unies), le commentaire apporté et le rapport RSE valident le niveau 3. Les différents documents d'engagement permettent de voir que l'entreprise dialogue avec ses représentants (CSSCT, accords d'entreprise) et que l'épanouissement des salariés est recherché (recherche d'un climat social optimal et de l'amélioration du bien-être des salariés). "En 2022, c'est 96% des salarié.es qui ont bénéficié du système de primes sur objectifs." Une enquête climat a été menée dans l'entreprise. "L'enquête effectuée en 2021 avait permis de mesurer l'engagement de nos salarié.es, leur satisfaction et leur adhésion à la culture d'entreprise dans un contexte sanitaire et économique pourtant difficile et au moment de la mise en place de notre nouvel ERP. " Différents indicateurs sont suivis, portant sur la thématique "Garantir les droits humains & promouvoir l'égalité de traitement, la diversité et la non-discrimination" (cf page 16 du rapport RSE).



### Question 3 : Gestion des emplois et des compétences



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 2 : L'entreprise a rédigé un plan d'action dans le domaine de l'emploi et de la gestion des compétences qui organise et coordonne le besoin collectif et les attentes individuelles des salariés. Le plan d'action est compris et porté par tous les membres de l'entreprise.

#### Commentaire de l'évalué :

Le développement des compétences est essentiel. Nous accordons une confiance toute particulière à nos salarié.es en leur permettant de saisir des opportunités d'évolutions professionnelles. Notre objectif est le développement des compétences des salarié.es. Pour cela nous encourageons les parcours de formation et la mobilité interne. Entre les métiers de la vente, des achats, de la qualité ou de la production, les passerelles sont réelles et le parcours de nos salarié.es souvent très varié. Notre faible turnover récompense cet engagement. Cf. Rapport RSE



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

**Niveau 2 : L'entreprise a rédigé un plan d'action dans le domaine de l'emploi et de la gestion des compétences qui organise et coordonne le besoin collectif et les attentes individuelles des salariés. Le plan d'action est compris et porté par tous les membres de l'entreprise.**

#### Commentaire du contrôleur :

Le commentaire apporté et le rapport RSE valident le niveau 2. Le programme de formation et de développement des compétences est présenté. Les entretiens individuels annuels et professionnels sont conduits. Des indicateurs "Développer les compétences & répondre aux souhaits d'évolution professionnelle" ont été présentés dans le rapport RSE (page 16) : Part de l'encadrement issu de la promotion interne Part de la masse salariale consacrée à la formation Nombre d'heures de formation % des salarié.es ayant suivi une formation Nombre d'heures moyen de formation/salarié.es

### Question 4 : Insertion, handicap



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 2 : L'entreprise développe des relations commerciales avec des structures engagées dans l'insertion, participe à des forums de recrutement et/ou finance des organismes de formation ou d'aide à l'insertion.

#### Commentaire de l'évalué :

STOCKMEIER France s'engage, à combattre toute forme de discrimination à l'embauche et dans les relations de travail, et à faire progresser la mixité dans ses effectifs, et à développer l'emploi des personnes handicapées. D'autre part, en travaillant avec des partenaires locaux, la Société contribue au développement économique des territoires sur lesquels elle est implantée. STOCKMEIER France s'engage à développer une démarche responsable en faisant appel à des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et des entreprises adaptées (EA) dans son processus d'achats. Cf. rapport RSE p. 68



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

**Niveau 2 : L'entreprise développe des relations commerciales avec des structures engagées dans l'insertion, participe à des forums de recrutement et/ou finance des organismes de formation ou d'aide à l'insertion.**

#### Commentaire du contrôleur :

Plusieurs attestations d'appel à de la main d'œuvre ou d'achat de fourniture auprès d'EA et d'ESAT ont été présentées.



### Question 5 : Management de l'environnement



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : Le SME est reconnu conforme aux référentiels internationaux (ISO 14001, EMAS...) ou est cadré par un guide d'approche progressive (exemple guide Afnor FD X 30-205).

#### Commentaire de l'évalué :

Notre politique HSE décrit notre engagement en matière de prévention des pollutions et de protection de l'environnement. Certifiée ISO 14001 depuis 2009, STOCKMEIER France a intégré dès 2007 une démarche environnementale active par : • La mise en place de règles d'excellence incontournables concernant la Qualité, la Sécurité alimentaire, l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement ; • La formalisation de son engagement dans le programme Responsible Care® avec la signature, dès 2008 (puis en 2016), auprès de l'UFCC, de la charte RC. Cf. Fiche signalétique (certifications), Politique QHSE, et rapport RSE (Politique environnementale p. 42)



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Niveau 3 : Le SME est reconnu conforme aux référentiels internationaux (ISO 14001, EMAS...) ou est cadré par un guide d'approche progressive (exemple guide Afnor FD X 30-205).

#### Commentaire du contrôleur :

Le certificat ISO 14001 en cours de validité a été présenté (valable jusqu'en décembre 2023). (cf p12-13 de la fiche signalétique)

### Question 6 : Gestion et traitement des rejets



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : L'entreprise rend compte de ses initiatives de réduction, de valorisation ou de traitement de ses émissions, effluents et déchets mises au cours d'une période de reporting définie.

#### Commentaire de l'évalué :

Afin de limiter les impacts de ses activités sur l'environnement, un certain nombre de mesures de prévention et de réduction des impacts sont en place. Ces mesures sont régulièrement vérifiées dans le cadre de la certification ISO 14001 des sites ou lors des inspections réalisées par les administrations. Cf : - Objectifs QHSE - objectif n° 3 Obj. 3 Maîtriser la qualité de nos rejets & réduire nos déchets - Rapport RSE p. 49 (suivi des émissions rejetées et objectifs de réduction) - Rapport APAVE (contrôle réglementaire sur rejets atmosphériques)



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Niveau 3 : L'entreprise rend compte de ses initiatives de réduction, de valorisation ou de traitement de ses émissions, effluents et déchets mises au cours d'une période de reporting définie.

#### Commentaire du contrôleur :

La certification ISO 14001 des sites, la liste des objectifs à atteindre concernant les eaux de process, le suivi quantitatif des déchets (rapport RSE page 50) et la présentation des initiatives de réduction et valorisation des déchets dans le rapport RSE 2022 en page 51 (communication aux parties prenantes), valident le niveau 3 déclaré.

### Question 7 : Eau



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : L'entreprise procède au traitement et à la réutilisation de l'eau dans son cycle de production.

#### Commentaire de l'évalué :

Les activités de STOCKMEIER France sont peu consommatrices d'eau. D'autre part, Sur les sites qui fabriquent des produits d'hygiène (savons, produits de nettoyage), les eaux utilisées pour le rinçage des cuves de fabrication sont réutilisées comme matière première pour des fabrications de même type. Ceci permet de : • Réduire la charge polluante dans les rejets en réutilisant une eau chargée; • Réduire la consommation d'eau pour ces fabrications. Cf. Document "série de rinçage poste alcalins" D'autre part, STOCKMEIER France accompagne ses clients dans la réduction de leur empreinte écologique en leur proposant des solutions innovantes et performantes, leur permettant notamment d'économiser jusqu'à 50% d'eau. Cf. Rapport RSE p. 48



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Niveau 3 : L'entreprise procède au traitement et à la réutilisation de l'eau dans son cycle de production.

#### Commentaire du contrôleur :

Les sites de l'entreprise sont certifiés ISO 14001 (suivi des consommations d'eau). Les process de fabrication sont optimisés pour permettre de réutiliser les eaux de rinçage comme matière première pour la fabrication (Cf. Document "série de rinçage poste alcalins").

### Question 8 : Energie



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : L'entreprise a fortement amélioré son efficacité énergétique et privilégie les sources d'énergies renouvelables dans ses approvisionnements.

#### Commentaire de l'évalué :

En application de l'objectif défini pour 2023 «Construction de notre stratégie de décarbonation orientée sur les activités de nos sites, ainsi que la livraison de nos clients», des ateliers «réduction Carbone» ont été animés au premier trimestre 2023 et ont permis d'identifier un nombre important d'actions concrètes potentielles. Celles-ci sont principalement orientées sur la réduction de notre consommation d'énergie notamment liée à la combustion (réduction du gasoil non routier pour les chariots élévateurs ou du gaz de ville pour nos chaufferies ...), la performance énergétique de nos activités (isolation thermique des bâtiments, évolution des pratiques de chauffage des ateliers ...), ou encore la baisse des émissions liées aux camions qui vont livrer nos clients (promotion de l'usage d'huile de colza en remplacement du diesel chez nos transporteurs partenaires ...). Cf. Rapport RSE p. 46 à 49 - KPI p. 49 sur la baisse significative de l'intensité énergétique en 2022



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Niveau 3 : L'entreprise a fortement amélioré son efficacité énergétique et privilégie les sources d'énergies renouvelables dans ses approvisionnements.

#### Commentaire du contrôleur :

Les sites de l'entreprise sont certifiés ISO 14001 (suivi des consommations d'énergie). Les actions d'amélioration de l'efficacité énergétiques sont décrites en commentaire et dans le rapport RSE. Les données de consommation sont données et une baisse très significative de l'intensité énergétique en 2022 (GWh/M€ de CA) est observable. A noter que 42% de la flotte interne roule avec un carburant 100% colza issu de l'agriculture française végétale, renouvelable et tracé (réduction de 60% des émissions de CO2 des véhicules, jusqu'à 80% des émissions de particules fines tout en restant 100% biodégradable).



### Question 9 : Interaction avec la biodiversité



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : L'entreprise a engagé, de manière proactive et en concertation avec les collectivités locales et les parties prenantes concernées, des actions visant à limiter et/ou compenser les interactions de l'organisation sur la biodiversité. (Par exemple : réintroduction ou suivi de certaines espèces, la réhabilitation ou la création d'habitats, l'adaptation des activités de l'entreprise qui pourraient déranger le rythme biologique des animaux...)

#### Commentaire de l'évalué :

Tous les projets d'implantation font l'objet d'une analyse d'impact environnemental avant implantation et construction. Dans ce cadre des dispositions de préservations de la biodiversité peuvent être mis en oeuvre. Cf. Rapport RSE p. 50 et Etude d'impact site de Carling (§4.4 impact sur le milieu naturel)



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

**Niveau 3 : L'entreprise a engagé, de manière proactive et en concertation avec les collectivités locales et les parties prenantes concernées, des actions visant à limiter et/ou compenser les interactions de l'organisation sur la biodiversité. (Par exemple : réintroduction ou suivi de certaines espèces, la réhabilitation ou la création d'habitats, l'adaptation des activités de l'entreprise qui pourraient déranger le rythme biologique des animaux...)**

#### Commentaire du contrôleur :

Le rapport RSE mentionne que "Tous les projets d'implantation font l'objet d'une analyse d'impact environnemental avant implantation et construction. Dans ce cadre des dispositions de préservations de la biodiversité peuvent être mis en oeuvre." Un exemple d'étude d'impact avant implantation (avec concertation des parties prenantes), valide le niveau 3.

### Question 10 : Veille et conformité réglementaire



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : L'entreprise exerce une veille sur l'ensemble des domaines de sa responsabilité sociétale, elle pratique des contrôles systématiques et réguliers sur ses exigences internes et participe activement à des réseaux visant à anticiper et préparer les réglementations futures.

#### Commentaire de l'évalué :

Stockmeier France s'engage à être conforme aux exigences légales dans un cadre réglementaire contraignant (code du travail, code de l'Environnement, ICPE(1) et Seveso, SGS(10), REACH(2), Biocides, ADR(3), CLP(4), FEED, FOOD, Pharma, Cosmétique), être conforme aux normes et référentiels ISO 9001, ISO 14001, ESAD(5), FSSC 22000(6), GMP+(7), Bio, EN(8), et construire une démarche RSE basée sur les principes de la norme ISO 26000 (Cf. Politique RSE). Stockmeier France est également un membre actif du Syndicat professionnel de l'Union Française du Commerce Chimique (UFCC) et signataire du programme Responsible Care ; et participe à ce titre à de nombreux groupe de travail tout en ayant accès à une veille réglementaire permanente. D'autre part, la certification ISO 14001 engage l'entreprise dans la maintien d'une veille réglementaire (cf. Fiche signalétique)



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

**Niveau 3 : L'entreprise exerce une veille sur l'ensemble des domaines de sa responsabilité sociétale, elle pratique des contrôles systématiques et réguliers sur ses exigences internes et participe activement à des réseaux visant à anticiper et préparer les réglementations futures.**

#### Commentaire du contrôleur :

Une veille réglementaire QHSE est en place. (dans le cadre des certifications ISO 9001, ISO 14001, FSSC 22000,...). Des contrôles réguliers sont effectués sur la base de différentes normes et référentiels (cf commentaire apporté). L'entreprise est active dans la participation à des réseaux professionnels (Syndicat professionnel de l'Union Française du Commerce Chimique (UFCC) et signataire du programme Responsible Care).



### Question 11 : Pratiques de la fonction achat



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : Les cahiers des charges contiennent systématiquement des exigences relatives à l'environnement, aux droits de l'Homme, aux conditions sociales, à la sécurité et à la loyauté dans les affaires. Une démarche d'amélioration continue est partagée avec les fournisseurs. Des dispositifs de contrôle sont mise en place.

#### Commentaire de l'évalué :

Les fournisseurs s'engagent à respecter les conditions générales d'achats et le code de conduite fournisseur. Ils s'engagent également à nous transmettre ses Engagements RSE (politique RSE, ISO 26000, label RSE, évaluation de type ECOVADIS, ACESIA ou autres) si disponibles - Cf. Dossier Habilitation Fournisseur intégrant code de conduite et CGA) . Cf. indicateurs sur les achats durables Rapport RSE p. 66



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

**Niveau 3 : Les cahiers des charges contiennent systématiquement des exigences relatives à l'environnement, aux droits de l'Homme, aux conditions sociales, à la sécurité et à la loyauté dans les affaires. Une démarche d'amélioration continue est partagée avec les fournisseurs. Des dispositifs de contrôle sont mise en place.**

#### Commentaire du contrôleur :

La procédure "dossier d'habilitation fournisseur" présente les outils RSE mis en place dans ses pratiques achats vis à vis de ses fournisseurs, ce qui valide le niveau 3. Annexe Code de conduite fournisseur (page 3) : "STOCKMEIER FRANCE se réserve le droit d'auditer ses fournisseurs afin de s'assurer qu'ils respectent et mettent en œuvre les principes du code de conduite fournisseur. Dans le cadre de son processus d'évaluation, STOCKMEIER FRANCE mesure la performance globale de ces fournisseurs en matière de RSE et effectue des due diligences liées à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence. Afin de piloter sa chaîne d'approvisionnement en adéquation avec ses engagements, STOCKMEIER FRANCE a développé les outils suivants : - Signature du présent code de conduite ; - Mise en place d'un dispositif d'alerte ; - Contrôle et suivi de la conformité aux obligations de vigilance via la plateforme HIVEO ; - Questionnaires RSE ou anti-corruption ; - Audit fournisseurs."

### Question 12 : Eco-socio-conception des biens et services



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3: L'entreprise intègre l'analyse du cycle de vie de ses produits, ainsi que des éléments sociaux dans ses processus de conception et d'innovation en s'appuyant sur les parties intéressées pertinentes.

#### Commentaire de l'évalué :

STOCKMEIER France possède un laboratoire de recherche et développement qui formule des produits innovants, notamment en hygiène et désinfection dans un objectif permanent de limitation des impacts sur l'utilisateur et l'environnement. L'évolution de nos gammes de produits passe par : • Le développement de nouveaux procédés de fabrication avec des matières premières biosourcées et une priorité donnée aux partenaires et produits certifiés ; • La distribution de gammes bio et l'avantage donné aux producteurs de l'UE ; • Un accompagnement du client vers un usage et une consommation plus responsable. Cf. Rapport RSE p. 60 "anticiper et répondre aux nouvelles attentes commerciales Stockmeier France a également intégré l'approche "économie circulaire" avec la récupération, la valorisation et le recyclage de ses emballages (Cf. Rapport RSE p. 51 & 52)



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

**Niveau 2 : L'entreprise mène une réflexion globale des conséquences économiques, sociales et environnementales des produits/services à partir d'analyses de cycle de vie normalisées et développe des pratiques innovantes.**

#### Commentaire du contrôleur :

Le rapport RSE présente des gammes de produits contenant des matières premières écolabellisées selon des référentiels reconnus ce qui permet d'atteindre le niveau 2. "priorité donnée aux matières 1ères biosourcées" " Les matières premières certifiées selon les référentiels Cosmos, Ecocert, RSPO et Ecolabel sont clairement identifiées et ainsi mises en avant dans les plaquettes et documents de vente." " 95% des produits alimentaires distribués par STOCKMEIER France proviennent de l'Union Européenne." solution sucrante Clean label : "Les gammes de sucres de fruits (dattes et raisins) proposées à nos clients alimentaires sont obtenues à partir du moût concentré de raisin ou de dattes hors calibres." Aucune ACV normalisée à proprement parlé n'a été réalisée sur les produits mais les pratiques sont innovantes et la réflexion est globale. Les éléments sociaux ou d'impact sur les clients ne sont pas non plus présentés.



### Question 13 : Politique et ambitions



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : La politique RSE est exemplaire, l'entreprise communique le résultat de ses bonnes pratiques à ses parties prenantes.

#### Commentaire de l'évalué :

Membre du Pacte Mondial des Nations Unies depuis janvier 2022, STOCKMEIER France s'est engagée à respecter les dix grands principes universellement acceptés en matière de droits humains, de normes du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Cet engagement est matérialisé par la publication d'une Communication of Progress (CoP) adressé à nos parties prenantes et disponible sur le site du Global Compact. S'y ajoute la publication annuelle de notre rapport RSE. Cf. CoP et Rapport RSE en annexe



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Niveau 3 : La politique RSE est exemplaire, l'entreprise communique le résultat de ses bonnes pratiques à ses parties prenantes.

#### Commentaire du contrôleur :

Le rapport RSE 2022 et la communication sur le progrès 2021 (adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies) aux parties prenantes sont exemplaires. Il y a de nombreux exemples concrets d'actions déployées, les indicateurs RSE sont clairement établis, les équipes sont sensibilisées.

### Question 14 : Relations avec les parties prenantes



#### Réponse sélectionnée par l'évalué :

Niveau 3 : L'entreprise est dans un processus dynamique, elle élargie constamment sa sphère d'influence, le dialogue est engagé et structuré, l'entreprise peut exercer son influence pour constituer des partenariats et atteindre des objectifs mutuellement bénéfiques.

#### Commentaire de l'évalué :

STOCKMEIER France, en tant qu'acteur économique, mène une politique active de dialogue avec ses parties prenantes et accorde une grande attention aux attentes de ses parties prenantes locales : riverains, associations, collectivités locales. Des échanges réguliers et constructifs et une communication transparente lui permettent de mieux percevoir les évolutions de son environnement et ainsi de répondre aux différentes attentes qui sont suivies et revues annuellement lors de la revue de Direction. D'autre part, la Société participe régulièrement à des groupes de travail spécifiques à l'industrie, échanges (au niveau ministériel) et retour d'expérience, dans le cadre notamment de son adhésion à l'UFCC (Cf. rapport RSE). Des Commissions de suivi de sites (CSS) composées d'administrations de l'État, d'élus des collectivités territoriales, de riverains, d'association de protection de l'environnement, ... sont programmées régulièrement, elles constituent un cadre d'échange et d'information notamment sur la gestion des risques liés aux installations et l'évolution de la réglementation (Cf. CR CSS en annexe).



#### Réponse sélectionnée par le contrôleur :

Niveau 3 : L'entreprise est dans un processus dynamique, elle élargie constamment sa sphère d'influence, le dialogue est engagé et structuré, l'entreprise peut exercer son influence pour constituer des partenariats et atteindre des objectifs mutuellement bénéfiques.

#### Commentaire du contrôleur :

Le commentaire apporté, le rapport RSE (liste des parties prenantes en page 19 : attentes et modalités de dialogue) et le compte rendu de réunion avec la préfecture (installation classée Seveso, Commissions de suivi de sites (CSS)) valident le niveau 3. L'entreprise participe à des groupes de travail spécifiques à l'industrie (fédération UFCC, programme Responsible Care®).



### Question 15 : Loyauté dans les affaires

 **Réponse sélectionnée par l'évalué :**  
Niveau 2 : L'entreprise impose des pratiques éthiques à ses transactions, elle dispose d'outils de prévention, d'alerte et de suivi qui assurent la loyauté de sa conduite dans la mise en œuvre de ses activités.

#### Commentaire de l'évalué :

Le fournisseur s'engage à respecter les conditions générales d'achats et le code de conduite fournisseur. Le fournisseur s'engage à transmettre ses Engagements RSE (politique RSE, ISO 26000, label RSE, évaluation de type ECOVADIS, ACESIA ou autres) - Cf : dossier Habilitation Fournisseur intégrant Code de conduite et CGA. Il s'engage à respecter les principes fondamentaux du Code de conduite, notamment : • L'intégrité et la loyauté des pratiques ; • Les droits humains, du travail et les droits sociaux ; • Le respect de l'environnement ; • La propriété intellectuelle et la protection des informations et des données. Le code de conduite est complété par un dispositif d'alerte qui permet de signaler un manquement au code de conduite, une atteinte grave envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement.

 **Réponse sélectionnée par le contrôleur :**  
Niveau 2 : L'entreprise impose des pratiques éthiques à ses transactions, elle dispose d'outils de prévention, d'alerte et de suivi qui assurent la loyauté de sa conduite dans la mise en œuvre de ses activités.

#### Commentaire du contrôleur :

L'entreprise a formalisé un Code de conduite et d'éthique et un code de conduite fournisseur. (cf rapport RSE p25 et 64). Le dispositif d'alerte est mentionné. "mise en place d'un dispositif d'alerte pour permettre à chaque salarié.e de signaler un manquement au code de conduite et d'éthique, une atteinte grave envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement. "

### Question 16 : Ancrage territorial

 **Réponse sélectionnée par l'évalué :**  
Niveau 3 : L'entreprise participe activement au développement de son territoire et développe l'accessibilité à ses sites en cohérence avec les principes de développement durable.

#### Commentaire de l'évalué :

Voir Rapport RSE p. 68 et 69 § ancrage territorial et solidarité

 **Réponse sélectionnée par le contrôleur :**  
Niveau 3 : L'entreprise participe activement au développement de son territoire et développe l'accessibilité à ses sites en cohérence avec les principes de développement durable.

#### Commentaire du contrôleur :

Les actions d'ancrage territorial et de solidarité sont décrites dans le rapport RSE (p 68-69). Ces actions couvrent les 3 principes du Développement durable : -Economique : appel à des ESAT et EA locaux, insertion professionnelle locale, 9 sites répartis sur le territoire, partenariats avec les fournisseurs -Environnement : soutien à l'association Européenne pour les Mammifères Aquatiques, relation avec les acteurs locaux (rejets aqueux,...) -Social : soutien humanitaire, mécénat sportif Les installations sont mises à disposition pour la formation des pompiers en contexte « industriel chimie ».

